

Mairie de Lantenay

Conseil municipal

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2018

Convocation du : 29/06/2018

Présents : H. LEROY, A. PERTREUX, O. ADAMOWICZ, D. BRUNET, J.P. MIALON, C. PELLEGRINI, F. RONDOT, A. SAVRE

Excusés : S. GILGENKRANTZ, A. GUILLOT – SUDAN

SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE M. LE MAIRE

1) Délibération CDG 01 – Convention de mise à disposition de personnel temporaire

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec le Centre de Gestion, permettant la mise à disposition de personnels de remplacement en cas de besoin.

2) Délibération – Achat de parcelle pour bâche à incendie

Le numéro de la parcelle sur lequel la bâche à incendie doit être implantée est modifié. La commune s'engage également à prendre à sa charge les indemnités d'éviction du GAEC de Talipiat (212 €).

3) Mise en place du PLUi

M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de réfléchir à l'implantation de 13 terrains avec maison sur la zone à urbaniser du futur PLUi, d'une superficie 1,01 Ha. La voirie doit également être prévue. Le document doit être rendu avant la fin du mois de juillet.

4) Questions diverses

- Voirie : La commune a reçu un devis de décaissement de la voirie, de la part de l'entreprise Pernin, pour le chemin des tilleuls. Le Conseil Municipal le valide.
- Toiture du four du Tremblay : Un devis a été reçu, de la part de l'entreprise Trio l'Ain Charpente. Une demande sera adressé à l'entreprise Tournier afin qu'elle actualise son devis. Une décision sera ensuite prise.
- Panneaux de signalisation : Un devis a été reçu, pour deux panneaux recto verso « Le Tremblay, commune de Lantenay » d'entrée et sortie d'agglomération, deux panneaux directionnels indiquant « Le Tremblay », et un panneau recto verso « Lantenay » d'entrée et sortie d'agglomération à poser Chemin de Sarre.

5) Comptes rendus de réunions

- Assemblée générale de la MARPA : La fréquentation et les résultats sont stables. L'accueil temporaire a été mis en place et donne satisfaction. Dans la partie garage, une mezzanine sera aménagée pour servir de local de stockage ; une salle de soin pourra ainsi être libérée. Une campagne de communication est menée, afin de rendre la MARPA clairement identifiable.
- Conseil d'école : Aucune fermeture de classe n'est prévue à la rentrée de septembre 2018, même si le RPI est au niveau du seuil de fermeture. L'équipe enseignante reste inchangée. À l'école d'Outriaz, des travaux de rénovation des toilettes et de mise en accessibilité des locaux doivent être réalisés pendant l'été. Ils seront financés par la commune d'Outriaz.

- Football : Les élus des communes de la Combe du Val se sont réunis au sujet des équipements sportifs. Concernant la remise en état des terrains de football de Saint Martin du Fresne, un nouveau devis a été reçu, d'un montant de 10 000 € environ. Lantenay ne pourra pas participer au financement du fonctionnement du club de football, car la commune a cédé la compétence Sports (foot) à HBA. Enfin, un projet de construction d'un complexe sportif (2 terrains de football et une salle omnisport) à Maillat a été évoqué.
- SIEV : L'interconnexion avec le réseau du Syndicat du Borrey est achevée. Véolia demande une révision du contrat d'affermage.

Fin de la réunion à 19h30.